



CODE N2000 : 1323	<b>MURIN DE BECHSTEIN</b> <i>MYOTIS BECHSTEINII</i> (KUHLMANN, 1817)		<b>Assez fort</b>
<b>Taxonomie</b>	Mammifère, Chiroptère, Vespertilionidé		
<b>Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente</b>	330 sites en France	16 sites en Rhône-Alpes	4 sites en Ardèche
			
Photo : L. Roussel-Naturalia		Photo : L. Roussel-Naturalia	
<b>STATUTS DE PROTECTION</b>		<b>STATUTS DE CONSERVATION</b>	
Directive Habitats / Oiseaux	DH II, DH IV	Monde	NT(UICN 2008)
Conventions internationales	Berne II, Bonn II	France	NT (UICN2009)
Protection nationale	PN	Région	CR (LR Rhône-Alpes) – Données insuffisantes en hibernation

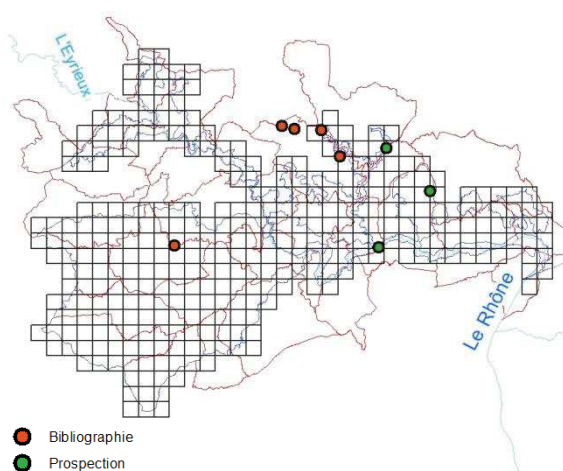
**DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT**

Le Murin de Bechstein (*Myotis bechsteini*) est une chauve-souris de taille moyenne aux oreilles remarquablement longues. Pelage dorsal brun à brun roux, face ventrale très contrastée, beige claire ou grise. Espèce typiquement forestière, on le retrouve principalement dans les forêts de feuillus monospécifiques ou mélangées avec beaucoup de vieux arbres.

**DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE**

L'espèce a été contactée à différentes reprises par détection acoustique et en gîte sur différentes communes comme par exemple Saint-Pierreville, Silhac, Dunière-sur-Eyrieux, Vernoux-en-Vivaraïs, Les gîtes découverts correspondent souvent à des individus isolés.

Deux autres sites font mention de l'espèce B25 - FR 820 1669 « Rivières de Rompon-Ouvèze-Payre » et l'ENS de la Boissine.

**LOCALISATION SUR LE SITE B6**

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
<b>Caractères morphologiques</b>	
Le Murin de Bechstein est une chauve-souris de taille moyenne aux oreilles remarquablement longues et bien écartées avec 9-11 plis transversaux. Long tragus atteignant presque la moitié de l'oreille. Ses ailes sont larges.	
<b>Caractères biologiques</b>	
<b>Régime alimentaire</b>	Il se compose surtout d'invertébrés forestiers et de nombreux insectes non volants. Au cours de l'été, la proie principale change selon les disponibilités dans l'habitat de chasse. Son alimentation se compose en majorité de lépidoptères, coléoptères, diptères (tipules), chrisopes et araignées.
<b>Activité</b>	L'espèce est particulièrement sédentaire, les gîtes d'été et d'hiver ne sont qu'à quelques kilomètres les uns des autres. L'habitat estival est restreint (250 ha environ pour une vingtaine de femelles). Les femelles changent souvent de gîte au cours de l'été. Elles vont visiter jusqu'à cinquante cavités arboricoles.
<b>Reproduction</b>	Les gîtes de mise bas sont occupés à partir de début avril et se composent de proche parentes. Les naissances ont lieu de début juin à début juillet. Les femelles donnent naissance à un seul jeune par an, exceptionnellement deux. A partir de fin août elles se dispersent pour aller sur des sites de swarming (regroupement).
<b>Capacités de régénération et de dispersion</b>	L'espèce est considérée comme sédentaire, les gîtes d'été et d'hiver ne sont qu'à quelques kilomètres les uns des autres.
<b>Habitats d'espèce</b>	
<b>Habitats de reproduction</b>	Les gîtes sont essentiellement arboricoles (fissures et trou de pic). La hauteur de ceux-ci varie du niveau du sol jusqu'à plus de 10 m de haut, en général à 5-10 m. Il change de gîte tous les 2 à 3 jours, ce n'est qu'en cas de manque absolu de gîtes que certaines colonies peuvent occuper plusieurs semaines le même nichoir.
<b>Habitats d'alimentation</b>	Dans le sud de l'Europe, il utilise en général les ripisyles et les montagnes. Il privilégie les forêts bien structurées avec de nombreux arbres sénescents. Il utilise aussi les vergers près de lisières forestières. Seules des forêts pures de résineux, adjacentes à des habitats très favorables, sont occupées mais les densités de population y sont faibles. Terrain de chasse d'environ 1 km autour du gîte.
<b>Habitats d'hivernage</b>	En hiver, il semblerait que des individus isolés dans les arbres ou toutes sortes de gîtes souterrains aient été retrouvés. La majorité des animaux hiberne probablement dans les cavités d'arbres.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
<b>Europe</b>	Dans la zone tempérée de la hêtraie, présent dans toute l'Europe occidentale, centrale et orientale de manière plus générale : îlots de répartition dans le sud de l'Europe. Limite septentrionale passant par le sud de l'Angleterre, l'extrémité sud de la Suède, le centre de la Pologne et vers le sud-est par l'Ukraine jusqu'au bord de la mer Noire.
<b>France</b>	L'espèce est présente sur tout l'hexagone mais plutôt rare. Les effectifs des colonies connues ne sont jamais importants.
<b>Région</b>	En région Rhône-Alpes, elle est peu connue même si elle est présente sur l'ensemble des départements. La plus grosse densité connue de la région est dans une forêt du nord de la Loire.
<b>Département</b>	Les observations sont rares en Ardèche avec moins de 10 sites connus. La faible détection acoustique et le fait qu'il soit essentiellement cavicole en font une espèce discrète. Elle a été contactée dans le cadre des inventaires Natura 2000 B25 - FR8201669 « Rivières de Rompon-Ouvèze-Payre » et dans le cadre des prospections pour le PNR MA.

## DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

Le Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*) a été contacté à différentes reprises par détection acoustique sur plusieurs communes : Silhac, Dunière-sur-Eyrieux, Vernoux-en-Vivaraïs, Saint-Julien-le-Roux.

A cela s'ajoutent deux observations en gîte réalisées dans le cadre des prospections du PNR MA. L'une se situe à Vernoux-en-Vivaraïs, l'autre à Silhac.

## ETAT DE CONSERVATION

Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : espèce résidente	P : présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne ;	C : conservation moyenne ou réduite.	B : restauration possible avec effort moyen ;	C : Valeur significative	1

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
<b>FACTEURS NATURELS</b>	Forêts structurées de feuillus. Forêts climaciques.	Fragmentation de l'habitat.
<b>FACTEURS HUMAINS</b>	Gestion sylvicole adaptée : conservation des vieux boisements. Conservation des linéaires arborés.	Intoxication des animaux par l'accumulation de produits chimiques (phytosanitaires, vermifuges du bétail, produits insecticides employés pour le traitement des charpentes). Modification des paysages induite par l'intensification de l'agriculture et se traduisant notamment par la destruction des peuplements arborés linéaires bordant les parcelles agricoles, les chemins, les routes, les fossés, les rivières et les ruisseaux. Rajeunissement des peuplements forestiers (raccourcissement des cycles d'exploitation et diminution de l'âge d'exploitabilité des bois). Destruction des milieux boisés au profit des espaces urbains, industriels, agricoles ou autres. Remplacement des forêts climaciques en plantations monospécifiques de résineux.

## PRECONISATIONS DE GESTION

<b>HABITAT D'ESPECE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir ou restaurer les habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition forestière, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ;</li> <li>- Maintenir et/ou recréer le réseau bocager et les haies sur les parcelles agricoles ;</li> <li>- Gérer la forêt par petites parcelles, ne prélever que des arbres sélectionnés et encourager la création d'îlots de sénescence et le vieillissement naturel des forêts;</li> <li>- Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants) ;</li> <li>- Adapter et limiter les éclairages publics ;</li> </ul>
-------------------------	--

PRECONISATIONS DE GESTION	
<b>ESPÈCE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer les connaissances scientifiques sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce ; la recherche et la caractérisation des gîtes de reproduction de cette espèce et l'étude des terrains de chasse par radiopistage constituent des priorités fortes.</li> <li>- Maintenir un réseau de gîtes potentiels dans par la création d'îlots de vieillissement ;</li> <li>- Sensibiliser les gestionnaires et propriétaires forestiers à la conservation des chiroptères et aux pratiques qui leurs sont favorables ;</li> <li>- Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris).</li> </ul>

INDICATEURS DE SUIVI
<p>Aucune colonie de parturition n'est connue pour cette espèce sur le territoire B6 malgré la présence en gîte d'individu isolé. Une recherche de gîte de parturition devrait être réalisée par télémétrie afin de mieux connaître l'état de la population et sa dynamique, mais aussi afin de caractériser ses habitats de chasse au sein du périmètre d'étude. Un marquage des arbres gîte potentiellement favorable à l'accueil de l'espèce peut être réalisé afin de les préserver.</p>